

Quimper, le 10 décembre 2021

Communiqué de presse

Montée en puissance des centres de vaccination pour la campagne des plus de 65 ans et des 5-11 ans

Le préfet du Finistère ainsi que le directeur de la délégation départementale de l'ARS Bretagne rappellent que les 11 centres de vaccination du département poursuivent leur montée en puissance pour que chaque public éligible bénéficie des nouvelles campagnes de vaccination.

S'agissant de la vaccination des plus de 65 ans, la prise de rendez-vous préalable reste préconisée et permet d'assurer une prise en charge sans attente prolongée. Toutefois, tous les centres de vaccination du Finistère offrent la possibilité de vacciner les personnes de plus de 65 ans se présentant sans rendez-vous, par une prise en charge au fil des possibilités entre deux rendez-vous.

La campagne de vaccination des plus de 65 ans fonctionne donc pleinement, avec **déjà 68 % des personnes éligibles ayant effectué leur rappel.** Tous les personnels des centres sont pleinement mobilisés pour poursuivre cette dynamique. Ainsi, ce week-end, **plusieurs centres de vaccination seront ouverts :**

- **le samedi et le dimanche** : Brest et Carhaix ;
- **le samedi** : Quimper, Pont-l'Abbé, Landerneau, St-Renan (uniquement le matin) et Châteaulin.

S'agissant de la campagne de vaccination des 5-11 ans, celle-ci se déroulera en deux étapes :

- **à partir du 15 décembre, une campagne de vaccination réservée aux enfants à risque de forme grave de COVID-19¹** sera organisée au sein des centres de vaccination de Brest et Quimper ainsi que par des équipes mobiles à Morlaix et à Carhaix. **La prise de rendez-vous se fera par les plateformes habituelles,** avec un motif dédié ;
- dans un second temps, la vaccination volontaire sera élargie à tous les enfants de 5 à 11 ans.

1 Maladies hépatiques chroniques ; maladies cardiaques et respiratoires chroniques (y compris l'asthme sévère nécessitant un traitement continu) ; cancer en cours de traitement ; maladie rénale chronique ; maladies neurologiques ; immunodéficience primitive ou induite par médicaments ; obésité ; diabète ; hémopathies malignes ; drépanocytose et trisomie 21.